



PRÉSENTATION DU
MÉMOIRE DU CLD RIVIÈRE DU NORD
PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES AUDIENCES DU BAPE
SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SITE
D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

SAINT-JÉRÔME LE 5 DÉCEMBRE 2008.

Préparé par la direction générale du
CLD Rivière du Nord

Dans le cadre de la tenue des audiences publiques du BAPE sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie, le Centre Local de Développement (CLD) Rivière du Nord tient à déposer ce mémoire afin d'exprimer son point de vue à la commission chargée d'étudier le dossier et de faire des recommandations aux autorités gouvernementales. Dans ce mémoire, le CLD ne s'attardera pas sur les données techniques et les différentes technologies utilisées pour rendre le site conforme aux normes exigées par le ministère de l'Environnement, puisqu'il n'est pas de notre ressort de le faire et cela dépasse notre champ de compétences. Nous allons plutôt nous attarder sur les efforts consentis par la compagnie Waste Management pour s'intégrer harmonieusement dans le milieu et pour y créer des retombées positives pour la communauté.

D'abord, la mission du CLD est de favoriser et de développer l'activité économique sur son territoire en offrant des services de soutien technique et financier, d'accompagnement ou de suivi auprès des promoteurs locaux issus des secteurs industriel, touristique agroalimentaire, commercial, des services et de l'économie sociale. Le CLD se charge aussi de faire la promotion de son territoire et d'en assumer l'animation économique.

Nous desservons la clientèle du territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord formé des Municipalités de Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie et des villes de Prévost et de Saint-Jérôme. La population totale se chiffre à environ 106 000 habitants.

Depuis plusieurs années déjà, le CLD Rivière du Nord suit les activités de Waste Management à Sainte-Sophie. Notre organisme siège au Comité de vigilance mis sur pied par l'entreprise en 2003. Ce comité est également composé de citoyens, d'agriculteurs, d'officiers de la ville de Sainte-Sophie, de Sainte-Anne-des-Plaines, de la MRC de la Rivière-du-Nord et de représentants des groupes environnementaux. En participant aux activités de ce comité, nous avons été témoins des engagements pris par Waste Management envers la communauté et des suites qui y ont été données.

D'abord, il y eu la formation du Comité technique agricole(CTA) qui avait entre autres pour mandat de s'assurer de la sécurisation de l'ancien site opéré par le propriétaire précédent et de développer un mécanisme visant à dynamiser les activités agricoles dans le secteur.

Le CLD a contribué aux travaux de ce comité, en organisant notamment une mission industrielle aux Etats-Unis en 2004. Au cours de cette mission, les membres ont visité des installations de mise en valeur des biogaz dans le but de s'en inspirer et de recréer semblable modèle dans la communauté de Sainte-Sophie. Étant donné que, pour l'instant, la totalité du biogaz produit par le site d'enfouissement de Sainte-Sophie est utilisé par l'usine de Cascades à Saint-Jérôme, les efforts ont plutôt été investis dans la mise en place d'un fonds de valorisation de l'agriculture.

La mise en place de ce fonds, financé par Waste Management, a été pilotée par le CLD Rivière du Nord dans le cadre des travaux du Comité technique agricole. Le CLD assume l'administration du fonds et sa gestion est assurée par un groupe de bénévoles qui voit à l'octroi de prêts à conditions fort avantageuses, pour appuyer des projets agricoles répondant à des critères établis. L'un de ces critères est d'être situé dans un périmètre défini à proximité du lieu d'enfouissement, afin que ce fonds bénéficie aux agriculteurs vivant dans le secteur. Un premier projet est en voie de réalisation et le CLD espère qu'ils se multiplieront au cours des prochaines années. Le fonds initial est de 500 000\$ et Waste management s'est engagée à y ajouter une autre somme de 200 000\$ lorsqu'elle obtiendra la permission de poursuivre ses activités au-delà des autorisations actuelles.

Ce fonds pourra également financer des projets qui répondront à une volonté commune des résidants du périmètre, comme par exemple un projet commun de compostage ou tout autre type de projet décidé par le comité mis en place pour gérer ce fonds.

Dans un deuxième temps, le CLD a aussi été témoin de la naissance en 2005 d'un projet d'importance pour la région, celui de l'alimentation en biogaz de l'usine de papiers fins Cascades, à Saint-Jérôme. La conclusion de cette entente a été une excellente nouvelle. Ces gaz, autrefois brûlés, sont maintenant acheminés vers un des moteurs de l'activité économique de la région. L'alimentation en biogaz permet de maintenir en opération cette usine qui symbolise en quelque sorte le dynamisme de la région. Les économies réalisées sur les coûts d'approvisionnement énergétique rendent ainsi Cascades plus compétitive, conservant du même coup chez-nous quelque 300 précieux emplois.

Le CLD Rivière du Nord espère que ce type de projet pourra se répéter sur son territoire au cours des prochaines années, lorsque les quantités de biogaz excéderont les besoins de Cascades. Notre organisme entend suivre la situation avec intérêt et d'ailleurs utiliser cette éventuelle disponibilité énergétique dans ses arguments de vente, dans ses efforts de prospection visant à attirer chez-nous de nouvelles entreprises.

Conclusion

Le site de Sainte-Sophie est implanté à cet endroit depuis plusieurs années et le ministère de l'Environnement semble rassuré par la façon dont il est géré pour assurer la protection de l'environnement. Bien que peu populaire, la gestion des déchets est nécessaire. Elle est une activité industrielle réglementée qui participe au développement économique grâce à la fourniture d'une énergie abordable pour les entreprises d'ici.

De plus, dans le cadre de son projet, Waste Management prévoit investir plus de 110 millions \$ durant les 25 prochaines années, ce qui aura des retombées économiques directes et indirectes indéniables. De nombreux sous-traitants de la MRC seront appelés à participer aux travaux de construction des nouvelles installations et la centaine d'emplois rattachés au site d'enfouissement et aux activités de transport pourront être préservés pour longtemps.

Nous pensons que la Société Waste Management fait un effort très notable pour réduire au minimum les inconvénients à ses opérations et pour maximiser les retombées positives dans la région. On pourrait notamment citer en exemple le financement par Waste Management d'un nouveau lien routier (Val-des-Lacs) entre la route 158 et le site d'enfouissement qui a permis de détourner la circulation des camions, empêchant ceux-ci de passer par des rues résidentielles et évitant du même coup des inconvénients aux résidents du secteur.

Pour ces raisons, nous appuyons la demande déposée par l'entreprise visant à poursuivre ses activités à son site de Sainte-Sophie. Selon nous, l'entreprise a développé une façon positive de travailler avec une réalité qui pourrait n'avoir que des cotés négatifs. Nous ne voulons en aucun cas amoindrir les inconvénients possibles reliés à la présence d'un site d'enfouissement pour les gens du voisinage, mais nous souhaitons que la région puisse continuer à retirer des bénéfices de l'exploitation de cette installation, avec la présence d'une entreprise soucieuse de retourner au milieu des avantages.

Le CLD continuera de participer à la recherche de nouvelles solutions ou idées innovatrices qui permettront de diminuer les inconvénients et de maximiser les retombées positives et respectueuses de notre environnement.